



**Assemblée Générale  
(16 juin 2016)**

**Rapport financier**

**Exercice 2015**

## 1. RESULTAT

Le résultat net dégagé pour 2015 est **bénéficiaire de 683 800,73 €** contre **un déficit de 103 326,56 €** en 2014.

## 2. LES PRODUITS

Le **total des produits** représentant les ressources de l'association progressent **de 171%** par rapport à l'exercice précédent, passant de 1 682 K€ en 2014 à **4 558 k€ en 2015 (+2 876 K€)**.

La **collecte auprès du public** augmente de **527 k€** :

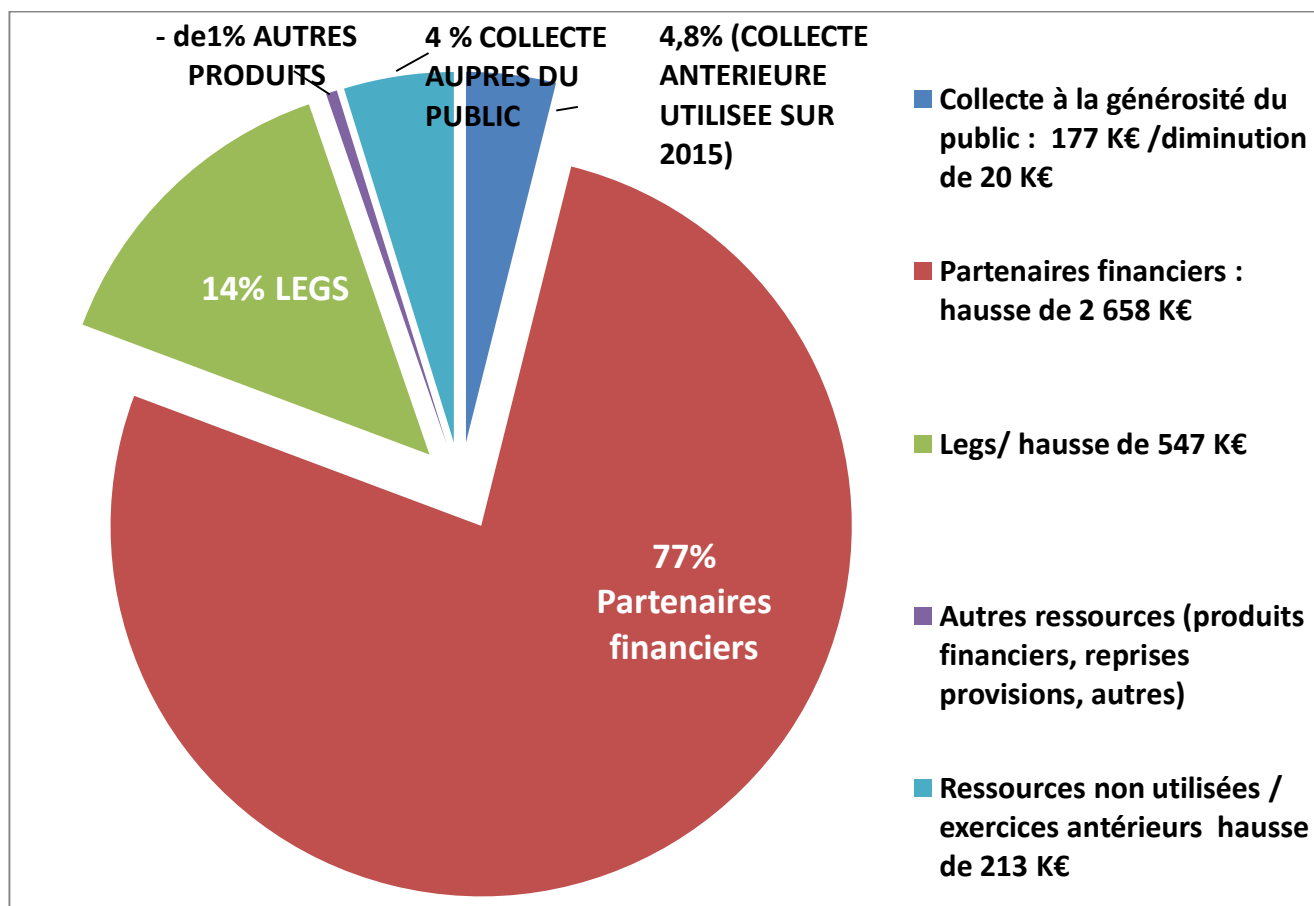
- Les **legs** sont en augmentation de **547 k€** (639 K€ en 2015 contre 92 k€ en 2014),
- Les **dons liés à la générosité du public** (dons mailings, dons directs et prélèvements automatiques) sont **en diminution de 20 k€**, soit 177 k€ en 2015 contre 197 k€ en 2014 (-10%).

La **collecte auprès des partenaires** augmente de **2 658 k€** (3 501 k€ en 2015 contre 843 k€ en 2014).

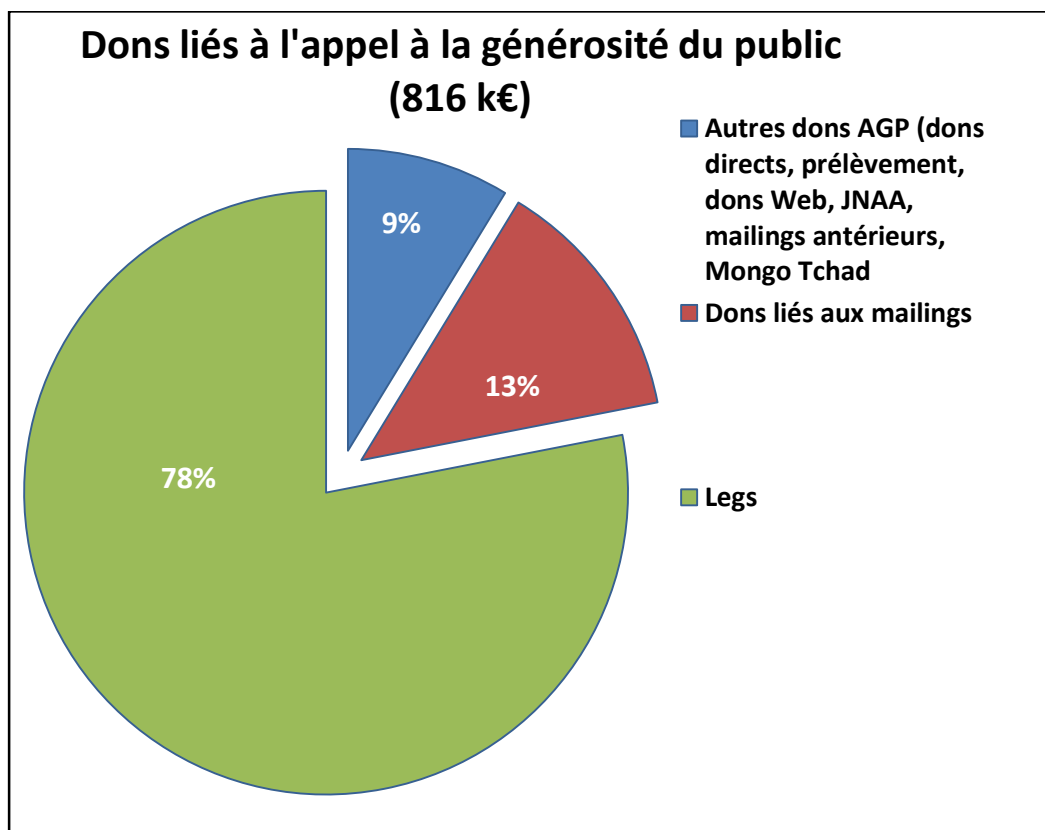
Compte tenu des produits annexes de 19 k€ (produits liés au rapport SFO, transfert de charges et produits financiers), et hors reprises sur provision et fonds dédiés, le total des produits passe de 1 250 k€ en 2014 à 4 340 k€ en 2015 (+3 090 k€).

En définitive, l'augmentation des ressources totales, après intégration de la variation des reprises de provision et fonds dédiés (+213 k€), s'élève à +3 302 k€ entre 2014 et 2015 contre +273 k€ entre 2013 et 2014.

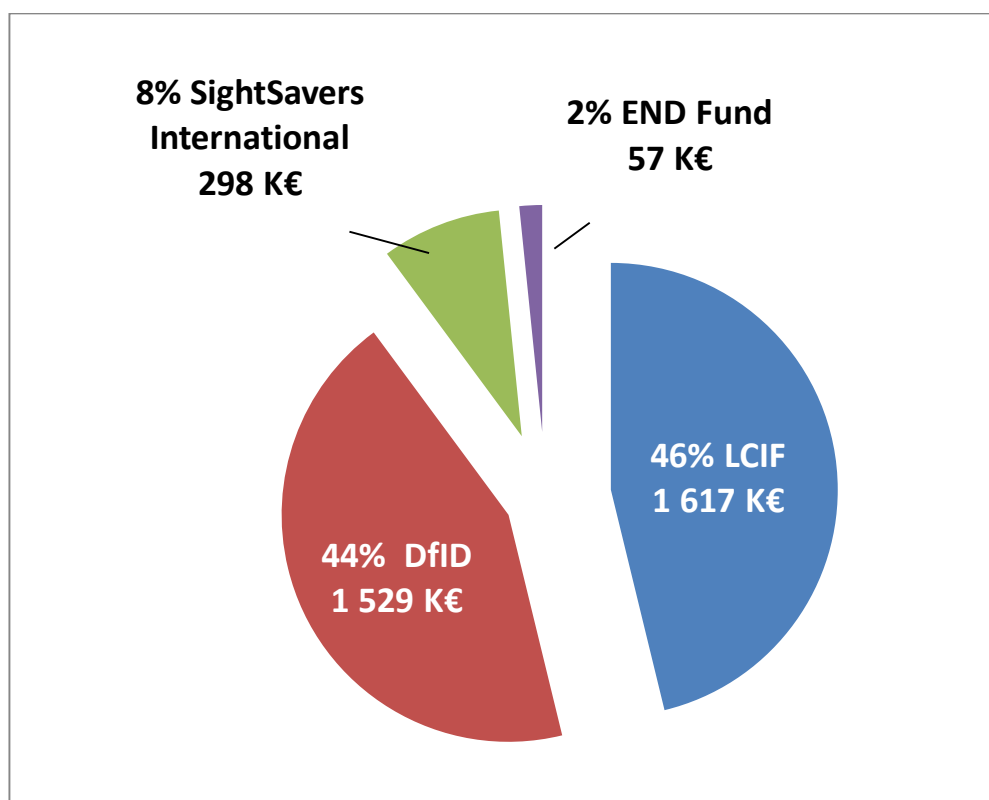
Pour 2015, les produits sont ventilés comme suit :



**2.1 Dons liés à la générosité du public : 816 k€ (+526 k€)**



**2.2 Partenariats : 3 500 k€ (+ 2 698 k€) :**



Les partenariats d'un montant de 3 500 k€ en 2015 (contre 843 k€ en 2014) sont composés des contributions suivantes :

- Fondation Internationale des Lions Club (LCIF) au titre de soins oculaires complets en Guinée pour 255 k€,
- LCIF au titre de soins oculaires complets au Niger pour 303 k€,
- LCIF au titre de soins oculaires complets au Cameroun pour 462 k€,
- LCIF au titre de soins oculaires complets au Mali pour 285 k€,
- LCIF au titre du volet chirurgie de la lutte contre le trachome au Tchad pour 312 k€,
- Sightsavers International au titre de la lutte contre le trachome au Tchad (programme pilote, cartographie) et au Congo (cartographie), et au titre du Programme National de Lutte contre l'Onchocercose du Congo, pour 298 k€
- Sightsavers International pour le compte de DfID au titre de la lutte contre le trachome au Tchad pour 1 529 k€,
- The END Fund au titre de la lutte contre le trachome en Centrafrique pour 57 k€.

### **2.3 Legs et donations : 639 k€**

Ils correspondent à la quote-part de la rentabilité financière d'une donation perçue tous les ans (à hauteur de 78 k€ en 2015), et au dénouement de quatre legs (pour 561 k€).

### **2.4 Produits financiers**

Ils s'élèvent à 5 k€ en 2015 contre 11 k€ en 2014 et correspondent aux produits de placements en comptes à terme de la trésorerie disponible. La baisse des revenus des produits financiers est liée à la baisse des taux d'intérêts (chute de 50% de la rentabilité des comptes à terme sur l'année 2015).

### **2.5 Autres produits**

Ils sont composés notamment des produits générés par :

- Les insertions publicitaires dans le rapport SFO pour 9 k€ en 2015 contre 25 k € en 2014,
- Les cotisations versées par les membres de l'OPC, pour 2 k€ en 2015 contre 1k€ en 2014,
- Les transferts de charge pour 4 k€, correspondant à la prise en charge d'une formation.

### **2.6 Ressources non utilisées des exercices antérieurs : 218 k€**

Cette reprise comprend la quote-part de la collecte réalisée sur exercices antérieurs qui, non utilisée au 31 décembre 2014, avait été enregistrée en fonds dédiés (montant total des fonds dédiés fin 2014 : 432 k€).

Les 218 k€ correspondent en partie à la collecte antérieure employée sur 2015. Les fonds dédiés existants au 31 décembre 2014 en sont diminués d'autant.

### **3. LES CHARGES**

Le total général des charges, d'un montant de **3 874 k€** en 2015 contre 1 785 k€ en 2014, augmente de **117% (+2 089 k€)**. Il est composé de :

- des charges de fonctionnement en baisse de 15 k€,
- des charges liées aux programmes en hausse de 2 105 k€.

Sont mentionnées ci-après les explications des variations les plus significatives par groupe de dépenses :

#### **3.1 Les consommations : +607 k€**

- Fonctionnement : -2 k€
- Programmes : +609 k€
  - o Matériel médical : +391 k€
  - o Médicaments : +22 k€
  - o Carburant : +127 k€
  - o Achat de matériel de transport : +74 k€

#### **3.2 Les services extérieurs (locations, entretiens et réparations, colloques) : +116 k€**

- Fonctionnement : -69 k€
  - o L'OPC avait organisé en 2014 deux colloques internationaux pour un montant de 76 k€, financés à hauteur de 74 k€ par les partenaires,
  - o Le poste maintenance est en diminution car en 2014 le changement du serveur informatique avait engendré des frais supplémentaires,
  - o Assurances : légère augmentation suite à la souscription d'une assurance « responsabilité civile et protection juridique » fin 2014.
- Programmes : +185 k€
  - o Locations immobilières : +15 k€ (dont 12 k€ pour l'ouverture en février 2015 du bureau à N'Djaména au Tchad),
  - o Entretiens et réparations de biens mobiliers en augmentation de 14 k€, en raison du développement des activités aux Tchad (12 k€ correspondent à une participation à la remise en état des centres de santé où se déroulent les opérations),
  - o Locations de véhicules pour la cartographie du trachome : 190 k€ (+118 k€),
  - o Frais de colloques, séminaires et conférences : +15 k€.

#### **3.3 Les autres services extérieurs (personnel extérieur, honoraires, transports, affranchissements, télécommunication) : +678 k€**

- Fonctionnement : +5 k€
  - o Augmentation du poste « honoraires », due notamment au conseil lors de la procédure de licenciement du Directeur de la communication (Me Kergall : 4k€) et de l'adhésion à IDEAS (attestation des comptes par un expert-comptable : 1 k€),
  - o Honoraires liés aux mailings : -4 k€ (diminution du nombre d'envois).

- Programmes : +673 k €
  - o Indemnités des consultants de l'OPC au Tchad : -19 k€
  - o Voyages et déplacements : +699 k€

### **3.4 Charges fiscales et de personnel : +20 k€**

- Fonctionnement : -26 k€
  - o Licenciement du directeur de la communication (janvier 2015),
  - o Départ de la directrice administrative et financière (septembre 2015),
  - o Recrutements de deux CDD au service communication (4 mois et 5 mois),
  - o Souscription à une mutuelle au 1<sup>er</sup> janvier 2015.
- Programmes : +46 k€
  - o Recrutement de l'équipe du bureau à N'Djaména

### **3.5 Charges diverses de gestion courante (amortissements, soutiens financiers) : +110 k€**

- Programmes : +110 k€ (versements de bourses à des étudiants, soutiens aux Programmes Nationaux de Lutte contre la Cécité).

### **3.6 Charges financières : -580 €**

Le compte libellé en dollars sur lequel étaient constatées des variations de change a été soldé courant 2014.

### **3.7 Engagements à réaliser sur ressources affectées : +559 k€**

Cette dotation comprend la quote-part de la collecte réalisée sur l'exercice qui, non utilisée au 31 décembre 2015, est enregistrée en fonds dédiés.

Les 803 k€ correspondent en partie à la collecte 2015 qui sera employée sur exercices futurs. Les fonds dédiés existants au 31 décembre 2015 en sont augmentés d'autant.

### **3.8 Impôts sur les sociétés : -1 k€**

Impôt acquitté sur les revenus de placement sur des comptes à terme, dont la rentabilité a été divisée par deux entre 2014 et 2015.

---

Les dépenses réalisées au cours de l'exercice (hors provisions et fonds dédiés) sont également reprises dans le **Compte d'Emplois des Ressources** (CER), qui présente les ratios suivants :

<b>Libellés</b>	<b>2015 en k€</b>	<b>2015 en %</b>	<b>2014 en k€</b>	<b>2014 en %</b>
Missions sociales	2 833	92%	1 204	78%
Frais de recherche de fonds	172	6%	264	17%
Frais de fonctionnement et autres	67	2%	73	5%
<b>Total des charges</b>	<b>3 072</b>	<b>100%</b>	<b>1 541</b>	<b>100%</b>